



## ★ À LA UNE ★ Le Pajep a fêté ses vingt ans

**Malgré le contexte sanitaire, le Pajep a organisé, le 23 septembre, un événement dédié à ses vingt ans retransmis en visioconférence. Le dialogue et la valorisation ont été au rendez-vous.**



Les 20 ans du Pajep fêtés en présentiel et en visioconférence

Cette structure originale est, rappelons-le, le fruit de rencontres d'hommes et de femmes, d'idées convergentes, de volontés de ministères, de décisions d'associations nationales et de fédérations de jeunesse et d'éducation populaire. Il bénéficie de l'appui du Cnajep<sup>1</sup>, du soutien du Fonjep<sup>2</sup>, d'apports de chercheurs, de l'expertise du Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports et, bien sûr, des moyens mis à disposition par les Archives départementales du Val-de-Marne et les Archives nationales, ainsi que de l'action de l'archiviste chargé d'animer ce réseau.

Sa création est en soi déjà une belle histoire. Plus encore, c'est une réussite dans la persévérance et le dynamisme qui caractérise le Pajep.

Les participants ont éprouvé un véritable plaisir à se replonger dans cette aventure : c'est avec entrain qu'ont été évoqués les efforts faits pour faire vivre et prospérer le Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire. Pour nous, représentants des déposants, qui constituons l'Adajep, structure associative dédiée au rayonnement du pôle, nous avons mieux pris connaissance de faits et de projets noués entre

des militants, des archivistes, des historiens et des fonctionnaires – des amis, pourrait-on dire.

Chacun, de sa place, a rappelé la nécessité du Pajep. Sa pérennité doit être assurée : il nous faut donc prévoir l'avenir. Aujourd'hui, les deux grandes tendances sont la régionalisation et la multiplication d'associations sans rattachement aux organisations nationales.

Ce sont les organisations nationales qui ont créé et font vivre aujourd'hui les instances de l'Adajep. Elles sont souvent présentes sur tout le territoire y compris en outre-mer. C'est une toile d'une portée considérable. En outre, la structuration du monde de la jeunesse et de l'éducation populaire passe aujourd'hui par les Régions. Le rôle des Crajep<sup>3</sup> et des comités régionaux du Fonjep amène à concevoir pour aujourd'hui et demain de nouvelles stratégies afin d'engager chaque association, chaque militant à déposer et mettre en valeur ses archives.

L'Adajep a commencé à préparer le terrain en créant les fiches Memojep d'aide à la conservation des archives (cf p.6-7). Leur large diffusion devra permettre de préparer la phase suivante : susciter l'envie de déposer les archives ainsi organisées. Avec le Cnajep, le Fonjep et le réseau des Archives, nous allons, dès que cela sera possible, mettre en place des expérimentations, affiner la démarche, bâtir ou améliorer nos outils auprès d'associations et de territoires de nature différente. Cela va demander des efforts mais ceux-ci doivent permettre à notre secteur d'avoir droit de cité dans les fonds et collections publiques.

**Philippe Bordier, président de l'Adajep**

**[Cliquez ici pour réécouter la table ronde et revoir les montages d'archives réalisés pour les 20 ans du Pajep](#)**

## SOMMAIRE :

- 2 Trois centenaires à venir
- 3 5<sup>e</sup> séminaire sur l'histoire de l'éducation à l'environnement
- 4 Finir sa thèse en 2020 / Les fonds du Pajep et leurs publics
- 5 L'histoire du sport et l'éducation populaire
- 6 & 7 Fiche Mémojep n°5
- 8 Ouvrage à découvrir

1 - Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

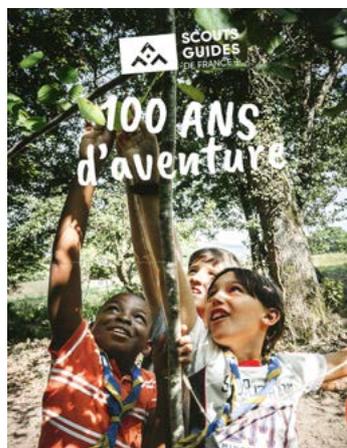
2 - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.

3 - Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



# DU CÔTÉ DES ARCHIVES

## 2021-2023 : trois centenaires à venir



### Les Scouts et guides de France (SGDF), jusqu'en 2023

Né d'un premier camp en 1907 à l'initiative de Robert-Baden Powell, le scoutisme se répand très vite à travers le monde. Pour fédérer les associations catholiques françaises, Jacques Sevin co-fonde les Scouts de France le 27 juin 1920. En 1923, naissent les Guides de France, au service de l'émancipation des filles.

Ils s'unissent en 2004. C'est pourquoi les SGDF fêtent leur centenaire entre 2020 et 2023.

L'histoire des SGDF a été à l'honneur dans le cadre d'une exposition et de conférences organisées par les Archives départementales de l'Essonne à Chamarande, premier camp-école des SDF, du 28/06 au 29/11/2020. Un livre sur le centenaire paraîtra en 2021 et un Espace-mémoire, interactif et multimédia, à Jambville, dans les Yvelines, où se situe le centre d'activités et de formation des SGDF, permettra d'avoir une vision évolutive de trois aspects de leur modèle éducatif : « Une école de la vie » sur les fondamentaux, « En 2 temps, 3 mouvements », frise historique et sociétale et « Des racines et des graines » sur les dimensions éducatives. Les groupes de jeunes pourront également parler d'histoire à partir d'un diaporama et d'un jeu de cartes mis à leur disposition.

**Corinne Desmettre, responsable des Archives et de la Documentation aux SGDF**



Fédération française des éclaireuses [années 1950] (AD94, fonds FFE, 593J 3)

### La Fédération française des éclaireuses (FFE), en 2021

D'inspiration protestante mais souhaitant une ouverture à toute les jeunes filles, la Fédération française des éclaireuses a, dès sa création en 1921, proposé une articulation inédite en « sections » (unioniste, neutre, puis israélite) permettant l'accueil de toutes sans distinction d'origine ou de croyance. La section « neutre » rejoint, à partir de 1964, les mouvements

masculins de scoutisme, les Éclaireurs français et les Éclaireurs de France, dans une nouvelle association : les Éclaireurs éclaireuses de France (EEDF).

Une « journée de la mémoire du scoutisme laïque » sera organisée au printemps 2021 par l'Association pour l'histoire du scoutisme laïque (AHSL) en coopération avec les EEDF.

Les étapes de l'histoire de la fédération seront complétées par des témoignages et des documents d'archives : les débuts d'un scoutisme féminin avec la création d'une association ouverte à toutes (1912-1921), la construction d'un scoutisme féminin basé sur la liberté de la femme (1921-1940), les contraintes de la guerre puis les engagements, notamment, dans la Résistance (1940-1945), l'adaptation à une société en évolution, avant la coéducation des filles et des garçons (1945-1964). Un chapitre sera également consacré au domaine des Courmettes, dans les Alpes-Maritimes, haut-lieu de rencontre et de formation de la fédération.

**Yvon Bastide, président de l'Association pour l'histoire du scoutisme laïque**



2è congrès international des centres sociaux, Paris, 1926

### La Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France (FCSF), en 2022

En 1922, douze œuvres sociales françaises identifient qu'elles portent des projets éducatifs, en milieu populaire, homologues à ceux développés par les "settlements" (centres sociaux) anglo-saxons. Elles décident de se donner une structure de coopération mutuelle et une identité commune en fondant la Fédération des centres sociaux de France (FCSF).

En 1926, la fédération groupe déjà vingt organisations représentant 82 centres sociaux, implantés notamment dans les zones rurales dévastées au cours de la guerre de 14-18. Mais, c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale, que les centres sociaux se multiplient dans les quartiers et les cantons, leur action sociale de proximité ayant des convergences avec les politiques publiques familiales et urbaines.

Aujourd'hui, la FCSF fédère un réseau de 1250 centres sociaux, organisés en 57 fédérations et unions locales. Dans deux ans et au terme d'un programme de congrès sur trois ans (2020-2022) interrompu par la crise sanitaire, les centres sociaux et socioculturels, dont l'histoire débute dès 1896, fêteront collectivement le centenaire de leur structuration en fédération.

**Jacques Eloy, président de Mémoires Vives-Centres Sociaux**

# Cinquième séminaire sur l'histoire de l'éducation à l'environnement

**Deux visions de la lente naissance de la formation à l'animation nature ont été exposées : l'une d'origine naturaliste, l'autre davantage éducative.**



Association Espaces et Recherches, prêt Thierry Dalbavie [années 1980]

L'épidémie n'interrompt pas le cycle de séminaires sur l'histoire de l'animation nature-environnement. La 5<sup>e</sup> journée d'étude consacrée aux questions de formation qui devait se tenir à l'IUT de Tours a finalement eu lieu en ligne le 15 octobre 2020, en lien avec les partenaires habituels du Pajep pour ce projet : l'AHPNE (Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement), le Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique et celui des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports et l'université de Tours (IUT).

Jean-Paul Salasse puis Dominique Cottureau ont exposé deux visions très complémentaires de la lente naissance du processus de formation dans le domaine de l'animation nature au cours des années 1970, qui trouvent leurs sources dans deux approches qui ont pu parfois être pensées comme concurrentes : une d'origine naturaliste, une autre davantage éducative.

## Pratiques naturalistes

Intervenant depuis sa région montpellieraine où il continue à être actif à la présidence du Graine<sup>1</sup> Occitanie, Jean-Paul Salasse a montré comment le tournant des années 1970 voit émerger différentes initiatives. Le ministère de l'Agriculture, son centre d'expérimentation pédagogique de Florac et ses professeurs d'éducation physique sont particulièrement actifs, tandis que, dans les tout nouveaux Centres permanents d'initiation à l'environnement (CPIE), des personnels mis-à-disposition par différentes administrations inventent

sur le tas des pratiques pédagogiques. Il souligne l'effervescence associative à laquelle il a pris part et qui trouvera dans les Rencontres École et nature, à partir de 1983, un lieu privilégié d'échanges et d'analyse des pratiques pédagogiques qui étaient élaborées dans les différents contextes locaux, au plus près des publics. Les diplômes, depuis l'option du BTS Protection de la nature (1976) et le BEATEP<sup>2</sup>, jalonnent également cette histoire qui connaît une phase d'institutionnalisation des formations et des métiers dans les années 1990.

## Pratiques éducatives

Le parcours de Dominique Cottureau, coordinatrice du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne, illustre d'autres aspects de la formation, davantage ancrés dans l'histoire des pratiques éducatives, plutôt que naturalistes. Éduquée « par la nature » dans son enfance - elle souligne l'importance qu'a eu pour elle le contact de la nature - elle opte pour des études d'éducation physique qui l'ouvrent aux problématiques éducatives avant de se former à et par la pratique pédagogique dans des centres de classes de mer dépendant de l'UFCV<sup>3</sup>, après avoir abandonné le professorat d'EPS. Elle y développe ses « rêveries éducationnelles » d'éducation populaire, soulignant l'importance de la déconstruction-reconstruction des savoirs qui avait lieu dans l'animation de ces années 1980-1990, et qu'elle a analysée dans sa thèse.

Le cycle de séminaires sur l'histoire de l'animation nature-environnement débouchera sur un colloque organisé en région parisienne avec les partenaires du Pajep et des réseaux d'éducation à l'environnement et de l'éducation populaire en 2022, vraisemblablement au printemps. Un appel à communication sera diffusé à la rentrée de janvier prochain.

**Laurent Besse,**  
maître de conférences à l'IUT de Tours

1 - Groupement régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement.

2 - Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse.

3 - Union française des centres de vacances.

# Finir sa thèse en pleine crise sanitaire

**Doctorant en sciences politiques et chargé d'enseignement, Léo Vennin témoigne des conséquences de la crise sanitaire sur l'enseignement de la recherche et la finalisation de sa thèse<sup>1</sup> sur l'éducation populaire.**

La crise sanitaire contemporaine a des conséquences et des implications – certes mineures, voire dérisoires au vu de l'ampleur du choc – jusque dans les parcours de recherche. Qui aurait pu imaginer une fin de travail doctoral si chaotique ? Difficile de s'adapter à un contexte mouvant qui décuple restrictions et obstacles.

C'est d'abord le surcroît de la charge d'enseignement, avec les difficultés afférentes aux cours en ligne et liées à la nécessité d'accompagner au cas par cas des étudiant.e.s en difficulté.

C'est ensuite la fermeture des bibliothèques et des services d'archives, qui détiennent la documentation indispensable à la finalisation de la rédaction de mon manuscrit de thèse.

C'est enfin une certaine paralysie de la vie scientifique. Si l'isolement et la réclusion n'effraient pas les chercheurs – a fortiori quand ils s'intéressent à l'histoire de l'éducation populaire... – la raréfaction des espaces d'échange ne peut qu'être dommageable à la dynamique intellectuelle.

S'opère *de facto* un changement de rapport aux archives : finie l'exploration ou la curiosité, au profit d'un repli sur les sources consultées. D'où une certaine frustration, avec moins de possibilités de revenir à un carton connu ou simplement de vérifier une date, un nom, etc... ou de corroborer une information.

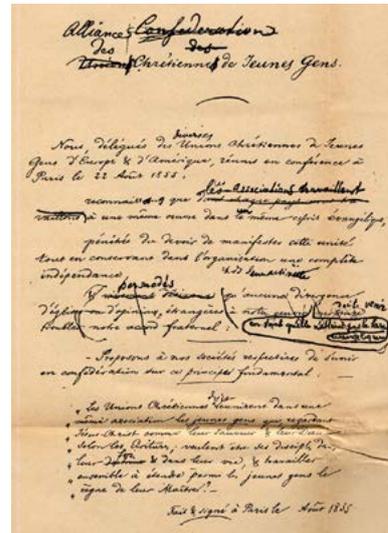
Rien d'insurmontable par davantage d'organisation et de méthode, mais le temps contraint de la recherche – ici avec une soutenance de thèse décalée à 2021 – laisse théoriquement peu de place à l'imprévu...

**Léo Vennin, doctorant, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Sciences Po Grenoble - Université Grenoble Alpes - CERDAP**

1 - Thèse sur les ambivalences du processus de l'institutionnalisation de l'éducation populaire, par l'étude des relations entre associations et pouvoirs publics.

# Pajep : quels sont les fonds consultés ?

**Sept ans après le transfert d'un tiers des fonds du Pajep, des Archives du Val-de-Marne aux Archives nationales, voici un aperçu de la consultation de l'ensemble de ces fonds.**



« Base de Paris », texte fondateur de l'UCJC, section française des Young Men's Christian Association (YMCA), 1855. AD94, fonds UCJG, 540J.

## Qui consulte ?

Aux Archives du Val-de-Marne, les lecteurs sont aussi bien des chercheurs apprentis ou confirmés, des salariés d'associations, anciens ou actuels, des militants, des érudits... mais aussi des illustrateurs pour la jeunesse et des documentaristes !

## Que consultent-ils ?

Aux Archives du Val-de-Marne, les travaux de thèse ont renforcé

la consultation des fonds majeurs : Ceméa<sup>1</sup>, consulté par douze personnes différentes depuis 2017, EEDF<sup>2</sup>, par sept personnes, puis Francas et Peuple et culture. Aux Archives nationales, depuis 2014, les archives liées aux auberges de jeunesse sortent très majoritaires : neuf fonds demandés à 24 reprises et 73 cotes<sup>3</sup> consultées. Les fonds d'associations impliquées dans l'habitat et l'insertion sociale (Unhaj<sup>4</sup> et FCSF<sup>5</sup>) ont fait l'objet de 25 consultations. Sur l'ensemble des fonds du Pajep, 164 demandes ont été enregistrées en salle de lecture, émanant de 31 lecteurs/lectrices différent(e)s.

Des surprises ? Le fonds de l'UCJG<sup>6</sup> venu alimenter la question de l'accueil des réfugiés en France dans les années 1920, et le fonds Raoul Dubois, très prisé des spécialistes de la littérature jeunesse. Des oubliés ? Les fonds d'associations plus récentes, créées pour renforcer la citoyenneté et la participation des jeunes : une catégorie dont on peut prévoir de nouveaux transferts d'archives à l'avenir, ce qui pourrait titiller la curiosité des sociologues.

**Jonathan Landau, Danielle Benazzouz et Clothilde Roullier, archivistes**

- 1 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.
- 2 - Éclaireuses éclaireurs de France.
- 3 - Une cote est un identifiant attribué à une boîte d'archives ou à un dossier d'archives.
- 4 - Union pour l'habitat des jeunes.
- 5 - Fédération des centres sociaux et socioculturels de France.
- 6 - Union chrétienne de jeunes gens.

# L'histoire du sport, un chantier pour l'histoire de l'éducation populaire ?

**Au mois de juin 2021, les quinzièmes Carrefours d'histoire du sport pourront être l'occasion de renforcer les liens entre la question du sport et les précieuses ressources des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire.**



Dans les années 1960, le sport est un objet de lutte sociale à la Fédération nationale des clubs de loisirs et d'actions de la jeunesse.

Traditionnellement programmés en automne sur un rythme bisannuel, les Carrefours d'histoire du sport se tiendront à Arras, du 2 au 4 juin 2021. Conjointement organisée par l'Atelier Sherpas et la Société française d'histoire du sport (SFHS), cette quinzième édition se propose d'aborder des questions liées à l'exercice du « métier d'historien », en se focalisant sur des aspects méthodologiques, épistémologiques et historiographiques.

## Le sport, un terme au caractère polymorphe

Depuis un quart de siècle, l'histoire du sport a en effet atteint l'âge de sa majorité et le temps semblait venu pour les différentes générations de chercheur.e.s et d'équipes structurant cette communauté d'interroger les éventuelles singularités d'un objet dont l'appellation générique (le sport) convient bien peu, au regard de sa plasticité et de son caractère polymorphe, qui permet aujourd'hui de le distinguer des gymnastiques, de l'éducation physique, de l'EPS, ou encore des activités physiques. Les Carrefours gravitent autour de quatre points déclinés dans le projet scientifique : les sources, les méthodes, les temporalités et la mise en récit. L'enjeu est alors de s'intéresser aux matériaux de l'historien, l'archive, l'enquête orale, les objets, les images et sons..., mais également aux méthodes utilisées.

Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire peuvent tout naturellement servir de creuset à ces questionnements, tant les pratiques

physiques y ont depuis longtemps trouvé une place légitime. Quelques ouvrages l'ont déjà largement démontré : sans que la liste soit bien évidemment exhaustive, on pense ici aux travaux de Marie-Thérèse Cheroutre sur le scoutisme<sup>1</sup>, à ceux de Julien Fuchs sur les colonies de vacances<sup>2</sup>, ou encore d'Olivier Chovaux sur l'UFCV<sup>3</sup>. Tous ont souligné combien le recours aux pratiques physiques puis aux sports répondaient à des considérations hygiénistes et éducatives, permettant de décliner les finalités de ces organisations de jeunesse, de les inscrire dans les formes prises par la culture de masse dès le début du vingtième siècle, ou de les utiliser comme des moyens permettant de canaliser les « montées de sève juvénile »<sup>4</sup>.

## Le sport dans les fonds du Pajep

D'autres auteurs, à l'image de Nicolas Palluau<sup>5</sup>, ont montré que la formation des cadres reposait sur des options pédagogiques intégrant, peu ou prou, les conceptions de leur temps, telles les théories vitalistes, la méthode naturelle de Georges Hébert ou encore l'Education nouvelle, dont les Ceméa<sup>6</sup> sont aujourd'hui l'un des héritiers.

C'est dire combien les archives du Pajep constituent une précieuse ressource, et combien leur consultation pourrait ouvrir de nouveaux chantiers, mettant en exergue d'autres usages des sports à des fins éducatives. Un rapide état des sources a montré que la question du sport se retrouvait sous diverses formes dans les fonds du Pajep : objet de réflexion sociologique (Peuple et Culture), enjeu pédagogique (École des Roches), terrain d'expérimentation et de démocratisation (Ceméa), objet de lutte sociale (Fédération nationale des clubs de loisirs et d'actions de la jeunesse) ou encore source d'émancipation et de bien-être (éclaireurs, aijistes).

**Olivier Chovaux,**  
professeur des Universités, Université d'Artois

Pour tout renseignement : [carrefours2020@univ-artois.fr](mailto:carrefours2020@univ-artois.fr)

**Cliquez ici pour voir l'état des sources  
du Pajep sur le thème du sport.**

1 - Marie-Thérèse Cheroutre, *Le scoutisme au féminin. Les Guides de France (1923-1998)*, Editions du CERF, 2002.

2 - Julien Fuchs, *Le temps des jolies colonies de vacances. Au cœur de la construction d'un service public (1944/1960)*, Presses Universitaires du Septentrion, coll. Histoire et civilisations, 2020.

3 - Olivier Chovaux, *Des colonies de vacances à l'économie sociale. Histoire de l'UFCV (1907-2007)*, INJEP, 2008.

4 - Laurent Besse, *Les MJC, de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes (1959-1981)*, Presses Universitaires de Rennes.

5 - Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues. Encadrer des colonies de vacances (1919-1939)*, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

6 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

# VIE DE L'ADAJEP ET DE SES MEMBRES

## Cinquième fiche Mémojep d'aide à la gestion des archives des associations



**MÉMOJEP**

N°5 - Novembre 2020

### DANS MON ASSO, ON A DÉCIDÉ DE RANGER !



**COMMENT FAIRE ?**  
3 règles de pré-archivage



**REPÈRES**  
Le cycle de vie des archives



**TÉMOIGNAGE**  
Lydiane Gueïl-Monchal,  
directrice des Archives départementales d'Indre-et-Loire

« Stocker,  
c'est bien...  
organiser,  
c'est mieux ! »

Les archives ne doivent pas être un repoussoir, sinon à quoi bon les garder ? Bien organisées et identifiées, elles constituent au contraire une gigantesque réserve d'informations susceptibles d'intéresser une large communauté.

**COMMENT FAIRE ?**

#### 3 RÈGLES DE PRÉ-ARCHIVAGE

Cette fiche reprend et développe sur un plan pratique plusieurs conseils énoncés dans la **fiche n°1** destinés à garantir un classement efficace et ouvrir la voie à l'archivage. Cet ensemble de recommandations peut être mis en œuvre collectivement pendant un temps dédié et s'appuyer sur des pratiques déjà mises en place ou énoncées dans les associations. Par souci de pédagogie, une annexe vidéo a été réalisée et est disponible sur ce lien : <https://vimeo.com/478422206>.

#### Classer et trier ses dossiers

Pour les dossiers papiers, éliminer régulièrement les papiers de « corbeille » (brouillons, doubles, formulaires vierges, etc.) et agraffer les documents se rapportant à la même affaire. Les trombones, parce qu'ils rouillent et peuvent endommager le papier, sont à éviter. Enfin, les documents seront rangés dans un **ordre logique** : chronologique ou tout ordre pertinent retenu par l'association.

#### Trier et dater ses dossiers

Pour les mettre correctement en boîte, chaque dossier prendra la forme d'une chemise, de préférence solide et de couleur claire. Il faut donc proscrire les classeurs, les dossiers suspendus ou les pochettes plastiques. Un titre explicite, précis et lisible sera inscrit au crayon à papier (il pourra ainsi être modifié s'il évolue) et placé toujours du même côté de lecture (par exemple au centre de la chemise). Les sigles devront être systématiquement déclinés. Il est également souhaitable d'adopter un langage courant et explicite. Inscrivez les **dates extrêmes** pour chaque dossier (date la plus ancienne et la plus récente des documents – ex : 2010-2016). Si le dossier est trop volumineux, lui attribuer des subdivisions sous la forme de sous-chemises, celles-ci devant se rapporter à une division logique au sein du dossier en rapport avec l'affaire traitée.

#### « Mettre en boîte »

Se munir de boîtes d'archives en carton de 10 ou 15 cm de large (les 20 cm peuvent être très lourdes une fois remplies), suffisamment solides pour ne pas casser au moindre choc, et qui se montent et se ferment de façon simple. Chaque boîte d'archives sera remplie du nombre maximum de dossiers que sa taille peut contenir et identifiée sur la tranche visible par un **titre explicite et lisible**. Les dossiers qu'elle contient seront réunis entre eux par un même thème.

**Exemple 1** : boîte « Congrès 2002-2007 » : dossier « Congrès 2002 », « Congrès 2003 », etc.

**Exemple 2** : boîte « Création d'un site internet, 1995-2010 » : dossier du même nom renfermant les sous-dossiers « Recherche, 1995-1997 », « Expérimentations, 1997-1999 », « Veille, 2000-2005 » et « Refontes, 2005-2010 ».

Ainsi, les boîtes seront également réunies par un même thème plus général : ce classement permet à l'association de s'y retrouver et permettra aux archivistes un retraitement futur.

#### Et... savoir où sont ses archives

Les boîtes peuvent désormais être déposées dans l'espace voire la pièce dédiée aux archives et rangées de façon ordonnée... mais ces efforts seront vains si l'on ne parvient pas à se repérer dans la masse et récupérer rapidement ce qui nous intéresse. C'est pourquoi il est important de créer un document permettant de localiser le plus précisément possible chaque boîte ou ensembles de boîtes d'archives. Pour cela, numéroté les différents **matériels de rangement** et les reporter dans un tableau renfermant le contenu des documents et leur emplacement.

Salle	Étagère	Tablette	Boîtes	Contenu	Dates extrêmes
2	3	4	1 à 5	Archives comptables : grands livres	1994-2001
2	3	6	15	Stage BFA : programmes, bilans, lista des lauréats, mémoires des stagiaires	1988-1992
2	3	7	17	Conventions passées avec le ministère de la Culture	1975-2000

Ce tableau doit être régulièrement mis à jour. Dans l'idéal, il peut aussi servir à programmer des **éliminations** ou des **dépôts** afin de créer régulièrement de nouveaux espaces libres.



L'histoire se construit aujourd'hui

Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire

**Cette cinquième fiche Mémojep fait partie du projet « L'histoire se construit aujourd'hui », mené par l'Adajep. Prochaine fiche à paraître : « Dans mon asso, un militant va partir ». Les fiches 1 à 5 sont téléchargeables sur [www.adajep.org](http://www.adajep.org)**



## REPÈRES

### LE CYCLE DE VIE DES ARCHIVES

Les archives entreposées dans les bureaux sont appelées « **archives courantes** ». Les archives déposées dans des locaux dédiés sont appelées « **archives intermédiaires** ». La dernière catégorie rassemble les archives « **historiques** » ou « **définitives** » : elles peuvent se trouver au sein de l'association ou avoir été déposées dans un service d'archives. Elles ont pour particularité de ne plus revêtir d'importance immédiate pour l'association du point de vue administratif, parce qu'ayant dépassé une certaine **durée d'utilité**, et de présenter un intérêt pour l'histoire, pour des raisons propres à l'association ou pour des raisons plus générales : politiques, sociales, culturelles, artistiques, etc.

## TÉMOIGNAGE



**LYDIANE GUEIT-MONTCHAL,  
DIRECTRICE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE**

**En quoi un fonds classé, trié, décrit et conditionné en amont est-il important pour un service d'archives ?**

Un fonds déjà partiellement ou complètement structuré et décrit est beaucoup plus rapide à traiter, une fois entré dans le service d'archives. Reclassez et reconditionner un fonds « en vrac » est beaucoup plus long, et souvent repoussé au gré de l'apparition d'autres priorités ; au contraire, un ensemble déjà bien préparé sera plus rapidement mis à disposition des chercheurs et du public. Lorsque ces archives sont transférées à un service d'archives, un **travail préparatoire** permet de s'assurer que l'ensemble transféré est complet, qu'il n'y a pas de lacunes graves, ou de documents sans intérêt. Cela permet aussi de s'assurer que les documents sont bien maintenus dans leur **contexte d'origine**, et

qu'ils ne seront pas mélangés lors du transfert. Enfin, les producteurs de ces documents (c'est-à-dire

**« L'association sait mieux que l'archiviste quelles sont les activités auxquelles se réfèrent les documents. »**

en l'occurrence l'association déposante) savent bien mieux que l'archiviste quelles sont les activités auxquelles se réfèrent

les documents ; ils peuvent donc proposer un plan de classement hiérarchisé en fonction de l'importance des missions exercées et une **description** souvent plus pertinente, plus proche de la réalité. Et si les termes employés ne sont pas clairs ou trop « jargonnants », un échange entre l'association et l'archiviste permettra de clarifier l'inventaire. Attention cependant, il faut veiller lors du tri à ne pas jeter ce qui pourrait avoir un intérêt pour l'avenir ! Un échange préalable avec les archivistes permet de se procurer des **tableaux de tri** pour les documents les plus génériques et des grands principes de sélection pour les dossiers correspondant aux missions spécifiques.

**[Cliquez pour voir le tableau de tri réalisé par le PAJEP](#)**

**[Cliquez pour voir le tableau de tri réalisé par les Archives départementales des Landes](#)**

**[Cliquez pour voir le tableau de tri réalisé par les Archives municipales de Lyon](#)**

# L'ADAJEP INFO PAR MAIL



Pour recevoir l'Adajep Info en PDF par mail, et d'autres informations de l'Adajep et du Pajep, envoyez vos coordonnées à :

**contact@pajep.fr** ou **adajep.pajep@gmail.com**

**Anciens numéros disponibles sur [www.adajep.org](http://www.adajep.org)**

---

# L'ADAJEP



L'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep) est membre du Pajep et participe à ses actions. Elle sensibilise tous les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire à la sauvegarde de leurs archives, du niveau local au niveau national.

**Liste des associations adhérentes et bulletin d'adhésion sur [www.adajep.org](http://www.adajep.org)**

## Contact :

**Philippe Bordier, président de l'Adajep**  
**ADAJEP chez FONJEP**  
**51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris**  
**Tél.: 06 75 24 73 73**  
**Mèl : [adajep.pajep@gmail.com](mailto:adajep.pajep@gmail.com)**

---

# LE PAJEP



Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) accompagne les associations nationales dans le dépôt de leurs fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales, et incite celles qui ont un rayonnement local à s'adresser aux Archives départementales ou municipales. Le Pajep organise des expositions, des journées d'étude, des colloques et publie des ouvrages. Il rassemble six partenaires : le ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire avec le concours du Fonjep, le ministère chargé de la Culture, le conseil départemental du Val-de-Marne, les Archives nationales, les Archives nationales du monde du travail et l'Adajep.

**Pour confier des archives ou signaler l'existence de fonds, contacter : Jonathan Landau**  
**Tél. : 06 80 48 07 29**  
**Mèl : [contact@pajep.fr](mailto:contact@pajep.fr)**

# À découvrir

## **L'Internationale des républiques d'enfants 1939-1955**



Trois chercheurs, Samuel Boussion, Mathias Gardet et Martine Ruchat, explorant l'enfance et la jeunesse sous de nombreux aspects depuis plusieurs années, ont conjugué leurs talents pour élaborer cet ouvrage, sorte de saga d'une aventure largement oubliée. Leur livre explore des lieux d'où ont émané idées et réalisations portées par une cohorte improbable de prêtres, de quakers, de psychiatres et de pédagogues

parfois reconnus parfois autoproclamés ou presque. Construire des républiques organisées autour de l'idée de self government et inspiré en partie par le mouvement de l'éducation nouvelle, tel est le projet qui unit ces femmes et ces hommes à la fois idéalistes et pragmatiques.

Décontaminer l'enfant témoin des violences des gouvernements autoritaires et de celles entraînées par la guerre et les camps de concentration, occuper l'adolescent prompt en ces temps d'après-guerre de basculer dans l'isolement ou l'oisiveté font partie du programme lors d'une conférence pilotée par l'Unesco en 1948, à Trogen, en Suisse, premier lieu improbable de cette histoire retracée dans ce beau livre. Reprenant le parcours de celles et ceux ayant assisté à cette conférence dans ce village global avant la lettre, ils restituent des républiques mises en place en France, en Italie et dans d'autres pays européens.

C'est un récit palpitant tant la recherche des traces de ces réalisations oubliées a été parsemée de surprises et d'archives trouvées dans des villas isolées ou des greniers envahis de toiles d'araignées. En dépit de l'énergie placées dans ces différents projets, ces républiques connaîtront une disparition progressive sans empêcher, à une internationale de la jeunesse, de poursuivre sa route par d'autres voies.

**Jean Christophe Coffin,**  
**enseignant-chercheur à l'Université**  
**Paris 8 Saint Denis**

→ **Samuel Boussion, Mathias Gardet, Martine Ruchat,**  
**L'Internationale des républiques d'enfants 1939-1955,**  
**Paris, Anamosa, 2020.**

---

## AGENDA

En raison des difficultés liées à la crise sanitaire, nous n'avons pas de date précise à vous communiquer au moment de la publication de l'Adajep Info.

Les prochains événements seront indiqués sur l'espace du Pajep. [Cliquez ici pour y accéder.](#)